



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

Unité pour malades difficiles Henri Colin (UMD)

L'Unité pour Malades Difficiles (UMD) Henri Colin fait partie des dix structures dédiées, en France, aux patients relevant de soins psychiatriques sans consentement, sous la forme d'une hospitalisation complète en [SDRE](#), et "dont l'état de santé requiert la mise en œuvre, sur proposition médicale et dans un but thérapeutique, de protocoles de soins intensifs et de mesures de sécurité particulières".

Modalités d'admission

Il existe trois modalités d'admission en UMD :

- à la demande d'un service de psychiatrie de secteur
- par application des articles L322-8 du Code pénal et R.6111-45 du code de la Santé Publique (patients sous main de justice)
- après une déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental au titre du 1er alinéa de l'article 122-1 du Code pénal

Modalités de sortie

La Commission du Suivi Médical est l'instance médicale et collective décisionnaire quant au devenir des patients hospitalisés en UMD. Elle étudie régulièrement la situation de chacun mais peut également être saisie à tout moment par le patient, son entourage ou les psychiatres qui le prennent en charge ; elle peut aussi se saisir elle-même. La Commission du Suivi Médical peut prononcer deux modalités de sortie :

- poursuite des soins sans consentement (soit dans l'établissement de santé où le patient se trouvait lors de la décision d'admission en UMD, soit dans un autre établissement de santé mentionné à l'article L 3222-1 du Code de la Santé Publique) ;
- levée de la mesure de soins sans consentement.

Structures :

L'UMD Henri Colin est composée de quatre pavillons d'hospitalisation situés au sein d'une enceinte sécurisée, trois pour les hommes et un pour les femmes. Pour les hommes, il existe un parcours de soins séquentiel inter pavillonnaire : prise en charge au pavillon entrants (pavillon 38), puis au pavillon

intermédiaire (pavillon 37) et, enfin, au pavillon de préparation à la sortie (pavillon 35). A l'heure actuelle, les femmes sont hospitalisées durant la totalité de leur séjour au pavillon 36 où une séquentialité intra pavillonnaire est mise en place. Un projet de mixité sur le pavillon 35 est en cours d'élaboration, et ce afin de préparer davantage le retour des patient(e)s sur un service de secteur.

A ces unités d'hospitalisation s'ajoute une unité fonctionnelle d'activités transversales (ergothérapie, psychomotricité, groupes thérapeutiques de remédiation cognitive et de gestion des émotions, atelier écriture et théâtre) qui complète de façon dynamique et créative le dispositif de prise en charge des patients hospitalisés à l'UMD. Si les activités groupales sont largement privilégiées, des prises en charge individuelles en psychomotricité sont également proposées.

Prise en charge :

La prise en charge des patients repose sur les principes de soins intensifs et de séquentialité dans un cadre institutionnel contenant et structurant. Elle est individualisée et adaptée en fonction de l'évolution du patient dans son parcours de soin (gestion de la crise, création d'une alliance thérapeutique et de liens relationnels, développement de stratégies alternatives à la violence, restauration d'un "appareil à penser", élaboration autour des troubles du comportement et des passages à l'acte, prise de conscience des troubles et de la nécessité de soins, sociabilisation, autonomisation...). La densité des soins proposés repose sur une large pluridisciplinarité (psychiatres, médecins généralistes, infirmiers, aides-soignants, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens...) et sur une temporalité de plusieurs mois. La diversité des prises en charge et l'implication des équipes soignantes permettent au quotidien de répondre aux besoins des patients hospitalisés et de fournir des prestations de qualité.

Un travail de lien avec les services "adresseurs" et les familles est favorisé. Dans ce sens, un groupe de soutien aux familles est ouvert, depuis 2003, aux proches des patients hospitalisés : il leur permet d'échanger entre eux mais aussi avec les professionnels de santé de l'UMD.

Une équipe pluridisciplinaire mobile favorise un travail de liaison en amont de l'UMD auprès de structures extérieures d'Île-de-France, mais également en aval.

Référent:

Chef de pôle UMD-USIP :

Dr Ivan GASMAN

Cadre de pôle :

Lamia DEBBICHE

Documents

- [Plaque UMD Henri Colin](#) (1.17 Mo)